



ASSOCIATION
DES FONTAINIERS
DE SUISSE ROMANDE
1003 Lausanne
www.fontainiers.ch



18^{ème} Assemblée Générale

Procès – verbal

<u>Date :</u>	Jeudi 1 juin 2023
<u>Lieu :</u>	Salle du Conseil Place du Château 4a 1040 Echallens
<u>Présents :</u>	23 membres actifs y compris le Comité 13 membres passifs
<u>Excusés :</u>	22 membres actifs 3 membres passifs
<u>Sans réponse :</u>	135 membres actifs 43 membres passifs
<u>Procès-verbal :</u>	M. Pierre-Alain Beauverd



Ordre du jour de l'Assemblée générale

19 h 00 ASSEMBLEE GENERALE

1. Ouverture et salutations par le président de l'AFSR (Quentin Morezzi)

Le Comité et moi-même vous remercions, chers collègues et amis, de consacrer cette soirée pour l'association et vous présentons nos meilleures salutations.

Je suis d'autant plus heureux de vous revoir, vous voir et vous rencontrer après ces dernières, ne l'oublions pas, de Covid.

2. Nomination de 2 scrutateurs

Lors de la dernière assemblée générale MM. Sylvain VOLBERT et Luciano PICENI se sont portés volontaire pour cette mission, est-ce que 2 personnes seraient disposées à fonctionner comme tel durant cette assemblée ?

Mais avant cela je souhaiterais inviter l'assemblée à se lever et faire une minute de silence à un membre que nous comptons en moins, et cela malgré lui. Sylvain Volbert, ancien président, qui nous a quitté tragiquement, le 31 juillet 2020 en exerçant sa passion.

Le Valais a aussi perdu un excellent Fontainier, Pierre-Yves Delaloye, 49 ans. Une pensée également pour M. Maurice Felchlin, retraité de la maison Hawle, bien connu des Fontainiers de Suisse Romande, qui nous a quitté à la fin du mois de mars dernier. Et à tous ceux avec qui nous sommes en pensées et qui nous regardent avec le sourire de Là-Haut.

Nouveaux scrutateurs

- Franck Dufour
- _____

3. Liste des présences (signatures de la feuille de présence)

A ce jour l'AFSR compte 180 membres actifs :

Présents à l'AG (sur liste de signatures) : 23 y compris membres du Comité.

Excusés : 22

Sans réponse : 135

Membres passifs 59, dont 2 communes et 5 grands services :

Présents à l'AG (sur liste de signatures) : 13

Excusés : 3

Sans réponse : 43



ASSOCIATION
DES FONTAINIERS
DE SUISSE ROMANDE
1003 Lausanne
www.fontainiers.ch



4. Ordre du jour de l'AG

Quentin Morezzi demande à l'assemblée si tout le monde a reçu l'ordre du jour envoyé avec la convocation de l'AG, apparemment c'est le cas.

Conformément au point 5.2 de nos statuts, vous avez tous reçu l'ordre du jour de cette assemblée dans les délais

Il demande aussi si quelqu'un veut faire d'autres modifications ou à des questions ?

A voire ce n'est pas le cas et demande d'approuver la décision à main levée.

Favorable : 18

Défavorable : 0

Abstention : 0

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale du 21.03.2019 (à disposition sur votre site : www.fontainiers.ch).

L'AG ne demande pas la lecture du PV de 2019, acceptation à main levée.

Favorable : 17

Défavorable : 0

Abstention : 1

Le PV 2019 est adopté sans remarque par l'Assemblée.

6. Rapport du Président (Quentin Morezzi)

Retour sur la période COVID et les problèmes sociétaux de tous ainsi que des organisations et associations faitières.

7. Rapport du caissier (Quentin Morezzi)

Le Caissier démissionnaire et remplacé par le Président Quentin Morezzi, il lit son rapport et explique les raisons de la vérification des comptes en 2 plans – 2019-2021 et 2021-2022.



8. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés 11.10.2022 et approuvés le 15.03.2023 par MM. Gérald Mayor et Alain Corthésy.

Le rapport des vérificateurs est lu à l'Assemblée par M. Gérald Mayor. Il remercie l'exactitude des comptes ainsi que le travail accompli.

Le Caissier remercie MM. Gérald Mayor et Alain Corthesy qui ont assumés la tâche de vérificateur.

9. Adoption des comptes 2019-2021 / 2021-2022

Le Président demande à l'assemblée d'accepter les comptes par votation à main levée et de donner décharge au caissier, aux vérificateurs des comptes et au Comité.

Adoption des comptes 2019-2021 et 2021-2022 par votation de l'AG à main levée.

Favorable : 18

Défavorable : 0

Abstention : 0

Les comptes ont été acceptés par l'assemblée.

10. Elections des vérificateurs des comptes

Gérald Mayor étant arrivé au terme de son mandat, le comité le remercie pour son travail en tant que vérificateur des comptes durant ces 2 dernières années.

M. Alain Corthesy devient 1^{er} vérificateur et M. Alain Martin, élu suppléant en 2019, passe 2^{ème} vérificateur.

Favorable : 18

Défavorable : 0

Abstention : 0



11. Présentation et adoption du budget

Favorable : 17

Défavorable : 1

Abstention : 0

Le budget 2024 est accepté par l'assemblée.

M. Jacques Wagnières demande à prendre la parole, ayant une réflexion sur les comptes.

Il trouve le chiffre dédié au magazine « Reflets » de la SSIGE assez élevé, et indique que c'est une charge fixe assez élevée pour l'association. Bien que ce qu'apporte le magazine, il interroge sur le fait qu'au final l'AFSR fournit de bons articles à ce magazine, que cela est rétribué dans d'autres cas plutôt que facturé. De nombreux membres présents font des signes et interpellation allant dans le sens de l'interpellation de M.Wagnières.

Le président répond avoir eu la même réflexion avec les vérificateurs des comptes. Il se chargera de voir s'il peut y avoir possible négociation de cette somme ou alternatives similaires.

12. Fixation du montant des cotisations annuelles

Les cotisations des membres sont les seules rentrées financières de l'AFSR, pour donner suite aux années passées sans trop de dépenses les comptes sont sains.

De fait le comité vous propose donc de reconduire le montant des cotisations de la façon suivante :

Membres actif individuel Frs. 60.00 (Selon acceptation de l'AG 2019)

Membres actif collectifs Frs. 300.00 (Selon acceptation de l'AG 2019)

Membres passifs Frs. 300.00 (Selon décision de l'AG 2019)

Communes Frs. 300.00

Il est demandé à l'AG de l'accepter par votation à mains levées

Favorable : 18

Défavorable : 0

Abstention : 0



ASSOCIATION
DES FONTAINIERS
DE SUISSE ROMANDE
1003 Lausanne
www.fontainiers.ch



13. Election d'un(e) membre du comité de l'AFSR

En vertu de l'article 6.2 de nos statuts, le comité est élu pour une durée de 3 ans.

Le Comité est composé d'au moins 5 membres et de maximum 9

La dernière élection statutaire a eu lieu lors de l'Assemblée Générale du 21.03.2019 qui a eu lieu à Bulle, canton de Fribourg.

Antoine SORDI met un terme à son mandat

Jean-Pierre RICHOZ met un terme à son mandat

Claude RAVENEL met un terme à son mandat

Mario SAPUPPO met un terme à son mandat

Alain BLEUER met un terme à son mandat

Pierre Alain BEAUVERD / continue au sein du comité

Luciano PICENI / continue au sein du comité

Quentin MOREZZI / continue au sein du comité

Le Comité actuel propose à l'élection du nouveau Comité :

Laurent BUCHS du bureau RWB

Andreas Strassmann des Services Industriels de Morges

Christian Avanthay du SDEC Champéry-Val d'Illiez

Ainsi que les sortants :

Quentin MOREZZI

Pierre-Alain BEAUVERD

LUCIANO PICENI

Est-ce que l'AG suit cette proposition :

Favorable : 18

Défavorable : 0

Abstention : 0



ASSOCIATION
DES FONTAINIERS
DE SUISSE ROMANDE
1003 Lausanne
www.fontainiers.ch



Election d'un(e) président(e) de l'AFSR

Président :

Quentin Morezzi est proposé par le Comité comme Président de l'AFSR pour le mandat 2023-2026.

Est-ce que l'AG suit cette proposition :

Favorable :

Défavorable :

Abstention :

(par acclamation)

14. Adhésions / démissions

Adhésions :

10 Nouveaux membres actifs

3 Nouveaux membres passifs

0 Nouveaux membres Commune / Cantons

Est-ce que l'AG suit cette proposition :

Favorable :

Défavorable :

Abstention :

(par acclamation)

Nous souhaitons- la bienvenue dans notre association par une chaleureuse acclamation

Démissions :

3 Démissions de membres actifs

0 Démissions de membre passif



**ASSOCIATION
DES FONTAINIERS
DE SUISSE ROMANDE**
1003 Lausanne
www.fontainiers.ch



Nous remercions ces membres pour leur fidélité tout au long de ces années et leur souhaitons pleins succès pour leur avenir.

M. Di Gruttola Pascal (membre actif et fontainier) demande la parole, qui lui est accordée par le président. Il souhaite remercier le Comité et les membres de l'association. Arrivant à la retraite, il voulait dire quelques mots de remerciements et revenir sur le beau métier que l'on exerce, et par respect, voulait remettre sa démission en personne lors de l'assemblée générale.

Le président et le comité remercie M. Di Gruttola pour sa démarche, pour sa carrière et lui souhaite une retraite bien méritée.

Le nombre de démissions de membre actifs passe donc à 4.

15. Aqua Pro à Bulle

La Commission Aqua Pro 2020 était composée de Messieurs. Jean-Marc CARREL, Jean-Marc JOYE et Denis CORMINBOEUF, ainsi que de Luciano PICENI en tant que délégué du comité. Merci à eux pour l'organisation et la tenue de ce stand (ainsi qu'aux autres membres qui y aurons participés)

Du 5 au 7 février 2020 a eu lieu cette manifestation... (rapport sur cette manifestation à transmettre à l'AG, le président transmet le classeur AquaPro à Luciano et le rapport de la manifestation).

Concernant la prochaine édition d'Aqua Pro qui aura lieu du 7 au 9 2024, le comité est favorable à ce que l'AFSR y tienne à nouveau un stand, car cet événement est une possibilité, parmi d'autres, qui nous est offerte pour faire connaître notre fonction, recruter des membres et jouer notre rôle de représentation professionnelle.

Une commission doit à nouveau être nommée, en vue de l'élaboration de cette manifestation.

16. Manifestations

- Journée mondiale de l'eau le 21 mars 2024
- Les 9 et 10 juin, Assemblée Générale de la SBV qui aura lieu à Bellinzona
- Assemblée de la DER, pas encore connu.
- Assemblée Générale de l'AFT le 29.09.2023 à Ascona
- Smart Water de BlueArk le 23 novembre 2023
- Formation Continue des Fontainiers, novembre décembre 2023
- Assemblée Générale l'AVDE, le 11 ou 18 octobre 2023, à Fully
- Assemblée Générale de la SSIGE, le 22 juin 2023, à Lucerne (150 ans)



**ASSOCIATION
DES FONTAINIERS
DE SUISSE ROMANDE**
1003 Lausanne
www.fontainiers.ch



17. Propositions individuelles et divers

Le Comité propose que l'AFSR mette en place et organiser annuellement la Formation Continue de Fontainiers, sur un modèle semblable à celui de Sursee, mais en français et en terre romande. Cette formation devrait répondre aux attentes des membres de l'Association sur bien des points :

- Rôle d'association faitière
- Rôle de formation et de perfectionnement
- Rôle de convecteur, synergie et rencontres.
- Répondre aux questions/demandes des membres
- Soutenir les membres dans leur fonction
- Avoir plus d'impact

Les cours se dérouleront sur 2 jours, avec possibilités de logements aux alentours. Elle contiendra possiblement une partie pratique/démonstrative mais principalement théorique. Des fournisseurs/fabricants feront partie intégrante de la formation. Des invités du domaine seront présents, des responsables cantonaux, ingénieurs, politiques, spécialistes de tout horizon.

Est-ce que l'AG suit cette proposition :

Favorable : 18

Défavorable : 0

Abstention : 0

Site internet et médias sociaux

- Remise à niveau du site internet
- Mise en place d'une newsletter
- Possibilité de mise en place d'un espace membre
- Création d'une page LinkedIn / Facebook de l'AFSR
- Mise en place de sondage : Salaire / Indemnités et systèmes de Service de Garde-Piquet, etc...
- Gestion plus directe du site avec un membre du Comité attribué à cette tâche.
- Eventuellement nouveau Webmaster

Présentation de BlueArk (Smart Water)

Anysia Bovier présente la manifestation 2023 et les manifestations précédentes qui pourraient fortement intéressés les Fontainiers. Durée de 10-15 minutes.



ASSOCIATION
DES FONTAINIERS
DE SUISSE ROMANDE
1003 Lausanne
www.fontainiers.ch



Le Vice-Président remercie l'assemblée de sa participation et clos cette séance vers 21h00.

Il invite les participants à partager un apéritif dinatoire.

Ainsi fait et approuvé.

Le Président :

Quentin Morezzi

Le Secrétaire :

Pierre-Alain Beauverd